

Racine accueille un nouvel associé, Sylvain Bergès, spécialiste en droit public et en droit de l'énergie

Le cabinet Racine accueille Sylvain Bergès en qualité d'associé et renforce ainsi son équipe droit public, composée désormais de 6 associés et de 10 collaborateurs.

Sylvain Bergès dispose d'une expertise reconnue dans les domaines du droit public et de l'énergie tant en conseil qu'en contentieux.

Il intervient régulièrement sur des opérations de financement de projets et de M&A liées notamment au secteur des énergies renouvelables.

Il a conseillé d'importants groupes industriels sur des questions complexes de droit public (droit des contrats publics, droit du domaine public, structuration de l'intervention des personnes publiques dans les secteurs ouverts à la concurrence, *etc.*) et lors du développement de projets de production d'énergie renouvelable.

Il a ces dernières années notamment conseillé RWE, BKW, Enedis, TIGF ou encore Samfi-Invest.

Sylvain Bergès travaillera en totale synergie avec l'équipe droit public, Fusions & Acquisitions ainsi que l'équipe Finance du cabinet. Son arrivée apporte une expertise pointue dans le domaine de l'énergie et des financements de projets et marque la volonté du cabinet d'offrir une offre de services complète à ses clients, en augmentant sa capacité à traiter des dossiers complexes dans ce domaine.

Avant de rejoindre Racine, Sylvain Bergès a exercé au sein des cabinets Paul Hastings en tant qu'associé et Gide Loyrette Nouel en tant que *counsel*.

Il est l'un des co-auteurs du Code l'énergie commenté, publié en 2017 aux éditions LexisNexis.

Agé de 39 ans, Sylvain Bergès est diplômé de Sciences Po Paris et titulaire d'un DEA en droit public de l'économie et d'un DU en droit comparé de l'université de Paris II Panthéon Assas.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.